

Ad. E.



M^e Suzanne Côté, Ad. E.
Osler, Hoskin & Harcourt s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Suzanne Côté est associée et chef du groupe du litige du cabinet à Montréal. Sa pratique est principalement axée sur le litige commercial ainsi que les litiges en droit civil et administratif.

CONTRIBUTION

Reconnue pour son talent en plaidoirie – le magazine *Le Monde juridique* l'a d'ailleurs nommée plaideuse de l'année en 2008 – elle a plaidé devant la Cour d'appel du Québec, la Cour suprême du Canada et plus récemment devant la Commission Bastarache. M^e Côté a été membre de divers comités de liaison du Barreau de Montréal, et depuis 2008, elle est membre du Comité sur la pratique privée du Barreau du Québec. Professeure à l'École du Barreau depuis 2001, elle y enseigne les moyens de preuve et la plaidoirie civile ; elle a aussi enseigné à l'Université du Québec à Rimouski et à l'Université de Montréal. Conférencière chevronnée, on lui doit la présentation de nombreux ateliers.

RAYONNEMENT

Elle est récipiendaire de nombreux prix et reconnaissances. Entre autres, elle a été intronisée au titre de *Fellow* par l'*American College of Trial Lawyers* en 2005. Elle a aussi été reconnue comme l'une des 25 meilleures avocates du Canada par le magazine *LEXPERT* en 2003. Elle a été reconnue par *The Best Lawyers in Canada*, édition 2011, dans le secteur du litige en droit des sociétés et en droit commercial. Elle a été nommée *BTI Client Service All-Star* en 2011. Elle s'est aussi activement impliquée au sein de divers conseils d'administration, dont celui de la Fondation du théâtre Jean Duceppe.